

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02388 Numéro SIREN : 722 019 734 Nom ou dénomination : ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2022 sous le numéro de dépôt 13064

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS France
COMPTES ANNUELS au 31 Décembre 2021

2021

COMPTES ANNUELS
SAS ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

30 42
05 10

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	745 684,98	603 934,07	141 750,91	21 888,13
Fonds commercial	5 634 714,80	181 414,33	5 453 300,47	4 287 032,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	125 974,72		125 974,72	
Constructions	2 675 302,57	1 529 820,84	1 145 481,73	
Installations techniques, mat. et outillage	1 524 000,74	1 266 036,55	257 964,19	289 066,50
Autres immobilisations corporelles	3 439 726,93	2 854 170,63	585 556,30	374 175,98
Immobilisations en cours	6 861,47		6 861,47	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	170 000,00		170 000,00	26 030 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	185 903,73		185 903,73	185 973,56
ACTIF IMMOBILISE	14 508 169,94	6 435 376,42	8 072 793,52	31 188 136,17
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 158 657,76		6 158 657,76	4 015 168,17
Avances, acomptes versés sur commandes				110 128,46
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	28 132 064,67	2 220 630,28	25 911 434,39	16 863 313,83
Autres créances	5 765 495,42		5 765 495,42	5 535 178,28
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	211 906,02		211 906,02	202 086,80
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	717 864,97		717 864,97	264 162,25
ACTIF CIRCULANT	40 985 988,84	2 220 630,28	38 765 358,56	26 990 037,79
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	55 494 158,78	8 656 006,70	46 838 152,08	58 178 173,96

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé :)	929 880,00	929 880,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 689 661,47	5 689 661,47
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	92 988,71	92 988,71
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	10 997,07	10 997,07
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	770 837,65	770 837,65
Report à nouveau	6 774 445,75	1 352 175,34
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 517 925,09	7 193 808,13
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	17 786 735,74	16 040 348,37
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 674 881,61	1 252 675,91
Provisions pour charges	2 896 854,00	2 547 952,00
PROVISIONS	4 571 735,61	3 800 627,91
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 460 866,05	1 965 576,83
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 279 326,94	6 523 829,96
Dettes fiscales et sociales	11 255 458,32	11 843 835,83
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes	1 484 029,42	17 953 176,28
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	50 778,78
DETTES	24 479 680,73	38 337 197,68
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	46 838 152,08	58 178 173,96

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	France	Exercice 2021 Exportation	Total	Exercice 2020
Ventes de marchandises	38 828 971,11		38 828 971,11	20 030 375,96
Production vendue de biens				
Production vendue de services	46 961 676,13		46 961 676,13	37 075 114,88
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	85 790 647,24		85 790 647,24	57 105 490,84
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			3 557 635,66	2 410 656,52
Autres produits			615 052,25	461 403,37
PRODUITS D'EXPLOITATION			89 963 335,15	59 977 550,73
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			41 099 768,22	24 500 229,10
Variation de stock (marchandises)			-2 143 489,59	-2 412 781,55
Achats de matières premières et autres approvisionnements			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			19 051 630,60	13 399 857,13
Impôts, taxes et versements assimilés			1 105 316,56	1 208 244,05
Salaires et traitements			14 447 682,69	12 003 930,42
Charges sociales			8 993 870,74	7 354 984,59
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			455 854,59	368 553,07
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			427 579,77	86 151,27
Dotations aux provisions			989 310,61	1 704 209,53
Autres charges			627 206,73	98 132,98
CHARGES D'EXPLOITATION			85 054 730,92	58 311 510,59
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 908 604,23	1 666 040,14
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			429 464,14	3 014 495,69
Produits financiers de participations			421 526,47	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			278,85	2 995 168,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			7 658,82	19 327,69
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			146 856,14	1 225 886,33
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			138 155,85	1 216 402,68
Différences négatives de change			8 700,29	9 483,65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			282 608,00	1 788 609,36
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			5 191 212,23	3 454 649,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS			26 562 086,19	9 149 045,02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			71 559,81	75 219,72
Produits exceptionnels sur opérations en capital			26 490 526,38	9 073 825,30
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			26 589 672,24	1 214 050,32
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			331 132,68	214 050,32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			26 009 268,56	1 000 000,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			221 684,95	7 934 994,70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			816 107,09	1 561 113,07
Impôts sur les bénéfices			1 078 865,00	2 634 723,00
TOTAL DES PRODUITS			116 954 885,48	72 141 091,44
TOTAL DES CHARGES			113 436 960,39	64 947 283,31
BENEFICE OU PERTE			3 517 925,09	7 193 808,13

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE S.A.S.

560 avenue Marguerite Perey

77 127 LIEUSAIN

ANNEXE AUX COMPTES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Le groupe ASSA ABLOY a décidé de fusionner les activités de la société NERGECO SASU avec celles de AAESF sur l'exercice 2021. Le rapprochement de ces entités a été opéré par fusion simplifiée, conformément à l'article L236-3 du Code de Commerce.

Dans la perspective de ce rapprochement les 688.487 titres de NERGECO SASU d'une valeur nominale de 5,8098€, détenus à 100% par AAESF à la clôture 2020, ont été préalablement cédés à la société ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB en date du 1er mars 2021.

Ci-dessous le détail des postes apportés à AAESF suite à cette fusion simplifiée :

Postes	Valeur brute	Amortissements / provisions	Valeur nette comptable
Immobilisations incorporelles	1 820 120	-491 792	1 328 327
Immobilisations corporelles	4 035 716	-2 504 666	1 531 050
Immobilisations financières	120 633	0	120 633
Dépôts et cautionnements	11 966		11 966
Stocks	1 843 096	0	1 843 096
Avances et acomptes versées sur commandes	0		0
Créances clients et rattachées	7 537 434	-232 986	7 304 448
Autres créances	773 390		773 390
Disponibilités	217 517		217 517
Charges constatées d'avance	582 883		582 883
Total actifs apporté	16 930 788	-3 229 444	13 713 310

Postes	Valeur
Provision pour garanties	224 765
Provision pour risques et charges	168 000
Provision pour indemnité de fin de carrière	0
Dettes financières	2 609 353
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	517 873
Avances et acomptes versées sur commandes	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 279 812
Dettes sociales	1 402 983
Dettes fiscales	487 739
Produits constatés d'avance	443 180
Total passifs apporté	8 133 703

Actif apporté	13 713 310
Passif apporté	8 133 703
Actif net comptable apporté	5 579 606

Parmi les apports faits par Nergeco SASU à AAESF, ci-dessus détaillés, il y a les titres détenus à 100% de Nergeco Production SASU d'une valeur de 120 000,00€ et ceux de Nergeco Australia PTY LTD à hauteur de 632,97€.

Les titres de Nergeco Australia PTY LTD ont été annulé suite à l'arrêt d'activité et la radiation définitive, le 10/11/2021, de cette entité qui a toutefois versé des dividendes sur l'exercice 2021 à hauteur de 421 526,47€.

En revanche, les dividendes à verser à Assa Abloy Entrance Sytems IDDS AB par Nergeco SASU figurent dans les postes bilanciels apportés lors de la fusion à savoir 2 340 267,12€.

La filiale AAES Piétonnes cédée par AAESF à la société FAAC en date du 31 août 2020 pour un montant de 9 073 025,30 euros a donné lieu à un ajustement de prix de 510 500€ encaissé le 18/02/2021. Les titres de participations ayant été détenus depuis moins de deux ans, cette plus-value est taxable à l'impôt société au taux de droit commun de 26,5% en vigueur en 2021.

1.2. Impacts de la crise sanitaire COVID-19 sur l'exercice

Suite à la pandémie de COVID-19, la société AAESF a été peu impactée dans son activité. Nous ne sommes toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré sur l'exercice 2021. La capacité de l'entité à poursuivre son exploitation n'a pas été remise en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la fusion des activités de la société NERGECO SASU avec celles de AAESF sur l'exercice 2021, l'harmonisation des méthodes et processus se poursuit en 2022. Les tensions géopolitiques impactent très fortement la valeur d'achat du matériel ainsi que les délais d'approvisionnement. La fermeture des agences de province engagée en 2021 se poursuit en 2022. La migration de l'outil de paie Nergeco est prévu sur le deuxième trimestre 2022 (Sage vers Nibelis).

LITIGES :

Dans le cadre de son activité, la société Assa Abloy Entrance Systems France SAS est partie dans des contentieux et litiges faisant l'objet ou non de procédures devant les tribunaux. Ces procédures sont suivies par le service juridique de la société, celui du Groupe Assa Abloy ainsi que par leurs conseils et avocats et donnent lieu à la constatation d'une provision dans les comptes de Assa Abloy Entrance Systems France SAS quand les critères de comptabilisation d'une provision selon les règles comptables françaises sont respectés.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les règles et méthodes comptables relatives au fonds de commerce issu de la fusion entre Crawford France Holding SAS et Assa Abloy Entrance Systems France SAS sont les suivantes:

- Le montant du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan de Assa Abloy Entrance Systems France SAS correspond à la valeur comptable des titres de l'absorbée à l'actif du bilan de l'absorbante diminué du montant de la situation nette de l'absorbée à la date d'effet comptable de la fusion ;
- A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition du fonds de commerce est comparée à la valeur d'usage de ce fonds de commerce déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence ;
- La valeur d'usage du fonds de commerce a été justifiée sur la base de prévisions d'activité et de résultats établies selon l'appréciation actuelle des dirigeants sociaux.

3.1.2. Immobilisations corporelles et logiciels

Les immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

· Logiciels	: 1/3 ans, linéaire
· Agencements, aménagements divers	: 10 ans, linéaire
· Mobilier	: 10 ans, linéaire
· Matériel de bureau	: 3 ans, linéaire
· Matériel de transport	: 3/5/10 ans, linéaire
· Matériel et outillage	: 3/5/10 ans, linéaire

3.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût historique;
Si cette valeur est inférieure à leur valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour la différence;

La valeur actuelle des participations est déterminée compte tenu de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, de la rentabilité des filiales, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix d'achat d'usine. A la clôture, nous évaluons le prix du stock avec le coût historique, en cas de perte de valeur une dépréciation est reconnue. Au 31.12.2021, aucune perte de valeur n'a été identifiée.

3.3. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4. Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change latentes en résultat sont constatées en écarts de conversion active et passive.

3.5. Provisions pour risques

Des provisions sont constatées pour couvrir des risques, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

➤ Provision pour retraites :

Conformément à la recommandation n° 2013-R.02 de l'ANC (constatation des pertes et gains actuariels sur l'année), la société comptabilise une provision pour indemnités de fin de carrière (IFC). Les engagements d'Assa Abloy Entrance Systems France en matière de retraites et indemnités assimilées sont calculés sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan. Cette estimation, effectuée annuellement conformément à la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC, tient compte notamment

d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évaluation des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Les engagements en matière de pensions et retraites ont été évalués au 31 décembre 2021 à 2 896 854 €.

Les écarts actuariels sont constatés directement dans le résultat de l'exercice.

Les hypothèses sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 1,30 %

Taux d'inflation : 1,90%

Taux d'évolution des salaires : si âge < 55 ans : 2,25%, si âge ≥ 55 ans : 1 %

Age de départ en retraite :

Management : 64

Non-management : 62

Taux de charges sociales : 50.00%

Mortalité : INSEE TD/TV 2014 – 2016

Table de turnover :

Annual rates per age bracket	IDDS	HPDS
16 – 24 years :	13.10%	13.10%
25 – 29 years :	13.10%	13.10%
30 – 34 years :	13.10%	13.10%
35 – 39 years :	13.10%	13.10%
40 – 44 years :	9.10%	9.10%
45 – 49 years :	4.10%	4.10%
50 – 54 years :	4.00%	4.00%
+ 55 years :	- %	- %

Dans le cadre du calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite il a été calculé 5 catégories de salariés :

A1 : Administratifs cadres

A2 : Administratifs non cadres

B1 : Commerciaux, Conducteur de travaux Management cadres

B2 : Commerciaux, Conducteur de travaux, Management non cadres

C2 : Techniciens après ventes non cadres

30
36
12

Cette année l'IFRIC a imposé aux entreprises un changement de méthode du calcul de l'indemnité pour départ en retraite qui a été impacté en augmentation des capitaux propres à hauteur de 134 749€.

Suite à la fusion avec Nergeco SASU nous avons harmonisé la méthode de calcul de la provision pour Indemnité de départ en retraite, ce qui a donné lieu à un changement de méthode impacté en diminution des capitaux propres pour un montant de 322 371€.

➤ Provision pour garantie clients :

La société garantit certains matériels livrés pour une durée de 1 an. Cette provision est calculée sur la base des taux de retours en garantie observés par familles de produits et des coûts anticipés pour leur traitement. La provision pour garantie clients s'élève à 937 765 € au 31 décembre 2021.

➤ Provision pour pertes à terminaison propres aux chantiers en cours :

Lorsqu'une perte à terminaison sur un contrat est probable, la société comptabilise une provision pour la totalité de la perte estimée.

Au 31 décembre 2021 il n'a été constaté aucune provision de perte à terminaison dans la mesure où la société n'a identifié aucun risque de perte à terminaison à la clôture.

3.6. Reconnaissance du Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour la vente de pièces détachées est reconnu lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de la livraison physique des produits au client.

Pour ce qui concerne l'activité d'installation de portes industrielles, la méthode de reconnaissance du revenu est la méthode à l'achèvement (PCG, art 380-1).

Pour ce qui concerne les ventes de services (maintenance notamment), la société reconnaît son chiffre d'affaires au fur et à mesure des prestations réalisées.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. EVOLUTION DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	4 566 394,03	1 827 999,75		13 994,00	6 380 399,78
Total 1 Incorporelles	4 566 394,03	1 827 999,75	0	13 994,00	6 380 399,78
Terrains		125 974,72			125 974,72
Constructions sur sol propre		2 675 302,57			2 675 302,57
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	879 614,06	581 708,95		116 227,42	1 345 095,59
Installations techniques, matériels et outillages	1 195 771,50	350 559,79		22 330,55	1 524 000,74
Matériel de transport	874 975,49	1 000,00			875 975,49
Matériel de bureau et informatique, mobilier	606 529,51	656 901,54		44 775,20	1 218 655,85
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	3 556 890,56	4 391 447,57	0	183 333,17	7 765 004,96
Immobilisations corporelles en cours (1)		10 241,47		3 380,00	6 861,47
Total 3 Encours Corporelles	3 556 890,56	4 401 689,04	0	186 713,17	7 771 866,43
Acomptes					
TOTAL	8 123 284,59	6 229 688,79	0	200 707,17	14 152 266,21

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

DS 30
36

4.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	76 059,57	382 774,08	13 994,00	444 839,65
Total 1	76 059,57	382 774,08	13 994,00	444 839,65
Terrains				
Constructions		1 529 820,84		1 529 820,84
Installations générales et agencements	646 586,67	607 606,03	90 934,36	1 163 258,34
Installations techniques, matériels et outillages	906 705,00	188 323,01	22 262,11	1 072 765,90
Matériel de transport	856 194,10	8 038,99		864 233,09
Matériel de bureau informatique, mobilier	484 162,31	576 655,68	40 868,14	1 019 949,85
Emballages récupérables et divers				
Total 2	2 893 648,08	2 910 444,55	154 064,61	5 650 028,02
TOTAL	2 969 707,65	3 293 218,63	168 058,61	6 094 867,67

Il est à noter que les variations d'actifs sont relatives à l'opération de fusion absorption de la SASU NERGECO dont les postes sont détaillés plus haut (cf paragraphe I p.8).

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision	Valeur Nette au 31/12/2021
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	26 030 000,00		25 860 000,00	170 000,00		170 000,00
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	185 973,56	202 449,31	202 519,14	185 903,73		185 903,73

05 20
JU

4.3. Liste des filiales et participations

Nergeco SASU détenue à 100% par Assa Abloy Entrance Systems IDDS AB a été absorbée par voie de fusion simplifiée en date du 01/06/2021.

Suite à cette fusion, Assa Abloy Entrance Systems France, l'absorbante, détient 100% des titres de Nergeco Production SASU ;

Ainsi que 100% des titres de Nergeco Australia PTY LTD qui a été officiellement radiée le 10 /11/2021.

Flexiforce France SAS est détenue à 100%

Aucune dépréciation n'a été pratiquée sur l'ensemble de ces titres.

Tableau des filiales et participations

Société	Capitaux propres (y compris résultat de l'exercice)	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
NERGECO PRODUCTION SAS	1 030 531	100%	120 000	18 392 895	908 315	482 040
FLEXIFORCE France SAS	50 000	100%	50 000	0	0	0

4.4. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2021
Matières premières			
Marchandises	6 158 657,76		6 158 657,76
Produits finis			
En-cours de production de biens & services			
TOTAL	6 158 657,76	0	6 158 657,76

130
131
132

4.5. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient et sont dépréciés au cas par cas.

4.6. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 34 801 328,79 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	185 903,73	185 903,73	
ACTIF CIRCULANT :	185 903,73	185 903,73	0
Clients	27 760 701,75	27 760 701,75	
Clients douteux	371 362,92	371 362,92	
Personnel et comptes rattachés	65 111,60	65 111,60	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	3 165 769,14	3 165 769,14	
Groupe et associés	2 397 587,11	2 397 587,11	
Débiteurs divers	137 027,57	137 027,57	
Charges constatées d'avance	717 864,97	717 864,97	
TOTAL	34 801 328,79	34 801 328,79	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

05 36

4.7. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	28 132 064,67	2 220 630,28	25 911 434,39	16 863 313,83
Autres créances	5 765 495,42		5 765 495,42	5 535 178,28
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	33 897 560,09	2 220 630,28	31 676 929,81	22 398 492,11

Dont créances rattachées aux entreprises liées et aux participations :

Chiffres exprimés en euros	2021	2020
Clients sociétés affiliées	104 257,13	421 582,25
Autres créances		128 368,89
Prêts et immobilisations financières		
Créances court terme (Cashpool)	2 397 587,11	4 361 243,71
TOTAL	2 501 844,24	4 911 194,85
Charges financières (Cashpool)	119 507,77	216 500,97

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.2.6](#).

Il n'existe pas de transaction significative qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché par la société avec des parties liées ou des dirigeants, des membres de leurs familles ou des sociétés qu'ils contrôlent.

4.8. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Effets de commerce	125 674,60	164 373,83
TOTAL	125 674,60	164 373,83

4.9. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	0	672 752,00
Créances fiscales et sociales		
Débiteurs divers	0	4 879,14
TOTAL	0	677 631,14

Alignement des méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires avec la suppression des provisions pour factures à établir sur le périmètre Nergéco depuis mars 2021.

4.10. Comptes de régularisation

4.10.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 717 864,97 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	717 864,97	264 162,25
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	717 864,97	264 162,25

4.10.2. Ecart de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	0	Diminution des dettes	0

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2020 :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître un résultat de 7 193 808,13 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Dividendes, à hauteur de 7 000 000,00 €
- le solde au poste « Report à nouveau ».

LIBELLE	AU 01/01/2021	+	-	Net 31/12/2021
Capital	929 880,00			929 880,00
Primes d'émission, de fusion	5 689 661,47			5 689 661,47
Réserve légale	92 988,71			92 988,71
Réserves réglementées	10 997,07			10 997,07
Autres réserves	770 837,65			770 837,65
Report à nouveau	1 352 175,34	12 422 270,41	7 000 000,00	6 774 445,75
Résultat	7 193 808,13	3 517 925,09	7 193 808,13	3 517 925,09
TOTAL	16 040 348,37	15 940 195,50	14 193 808,13	17 786 735,74

Le poste Report à nouveau a été affecté par les éléments suivants :

Solde du Report à nouveau au 01/01/2021	1 352 175,34
Boni de Fusion de NERGECO SASU	5 579 606,28
Impact IFRIC concernant le calcul des Indemnités Retraites	134 749,00
Changement de méthode du calcul des Indemnités Retraites reprises de NERGECO SASU lors de la Fusion	-322 371,00
Extourne des écritures statutaires du bilan de clôture au 31/05/21 de NERGECO SASU	-169 232,00
Annulation de la provision pour crédit d'impôt Recherche NERGECO SASU transféré chez NERGECO Production SASU	5 710,00
Affectation du résultat de l'exercice 2020 de AAESF	7 193 808,13
Variation du Report à Nouveau	12 422 270,41
Affectation du résultat de l'exercice 2020 – Dividendes versés par AAESF	-7 000 000,00
Solde final au 31/12/2021	6 774 445,75

5.2. Composition du Capital Social

LIBELLE	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	15 498	60,00
2. Actions émises	0	0
3. Actions annulées	0	0
4. Action composant le capital en fin d'exercice	15 498	60,00

5.3. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.3.1. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 547 952,00	487 943,00	139 041,00	2 896 854,00
Provision médaille du Travail				
Provisions pour garantie Clients	540 000,00	397 765,00		937 765,00
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Autres provisions pour risques et charges	712 675,91	944 726,61	920 285,91	737 116,61
TOTAL	3 800 627,91	1 830 434,61	1 059 326,91	4 571 735,61

5.3.2. Provisions pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions sur immos incorporelles	181 414,33	159 094,42		340 508,75
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	181 414,33	159 094,42	0	340 508,75

5.3.3. Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Amortissements dérogatoires	0			0
TOTAL	0	0	0	0

5.3.4. Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Matières premières	0			0
Produits finis				
Marchandises	0			0
TOTAL	0	0	0	0

5.3.5. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Poste : Clients douteux	1 729 375,79	659 698,91	168 444,42	2 220 630,28
Poste : Autres créances				
TOTAL	1 729 375,79	659 698,91	168 444,42	2 220 630,28

5.4. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 279 326,94	9 279 326,94		
Personnel et comptes rattachés	2 674 602,31	2 674 602,31		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 599 286,41	2 599 286,41		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 582 461,63	5 582 461,63		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	399 107,97	399 107,97		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 484 029,42	1 484 029,42		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 018 814,68	22 018 814,68	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.5. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 279 326,94	6 523 829,56
Autres dettes	1 484 029,42	17 953 176,28
Valeurs nettes comptables	10 763 356,36	24 477 005,84

Dont dettes rattachées aux entreprises liées et aux participations :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fournisseurs sociétés affiliées	3 671 748,85	4 098 365,27
Autres dettes	0	0
Dettes court terme (Cashpool)	1 484 029,42	17 953 176,28
Valeurs nettes comptables	5 155 778,27	22 051 541,55

5.6. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 113 935,61	3 066 435,88
Dettes fiscales et sociales	3 394 832,31	3 679 618,62
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	172 963,00	213 844,06
Clients situations facturées	2 287 903,05	1 751 732,77
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	50 778,78
DETTES	8 969 633,97	8 762 410,11

Dr 330
JH
H2

5.7. Comptes de régularisation

5.7.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

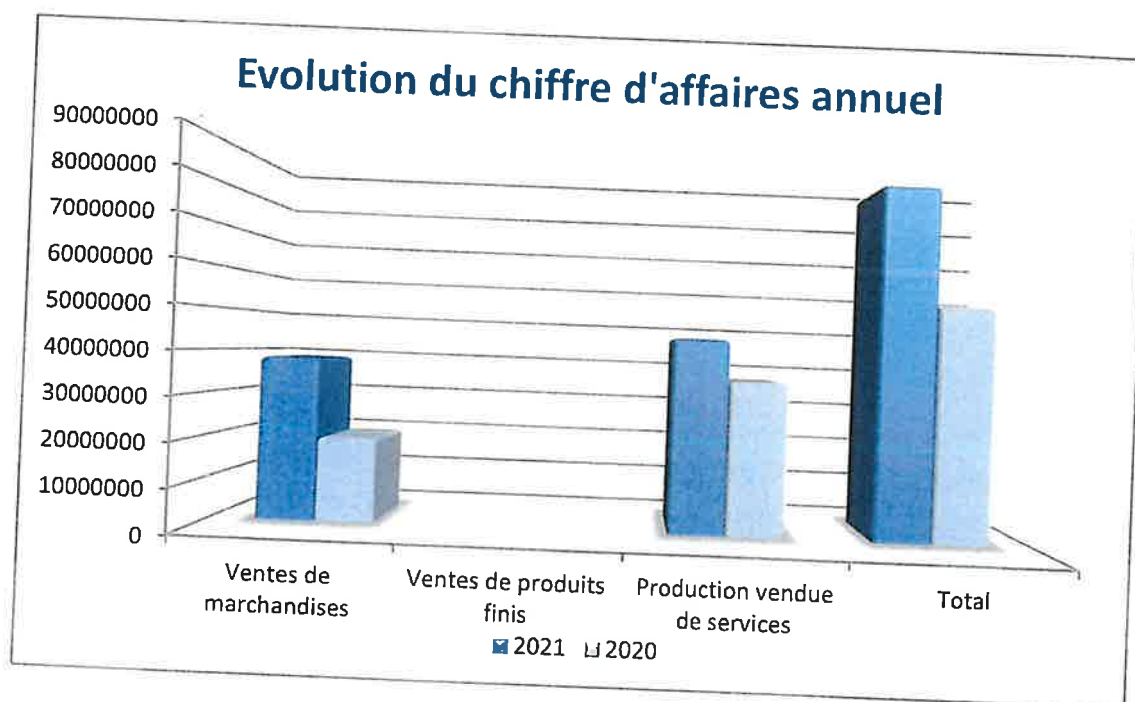
Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits d'exploitation	0	50 778,78
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	0	50 778,78

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

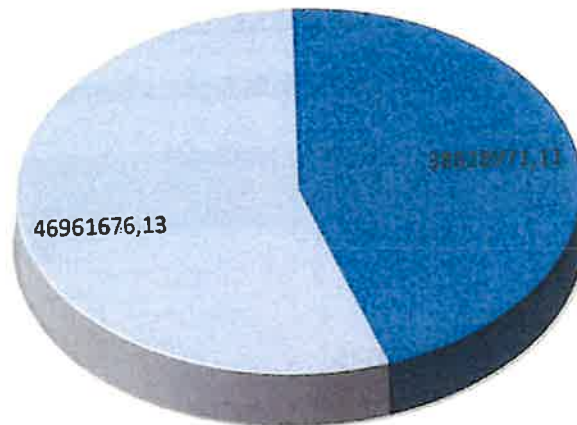
Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros		Exercice 2021		Exercice 2020
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	38 828 971,11		38 828 971,11	20 030 375,96
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	46 961 676,13		46 961 676,13	37 075 114,88
Chiffre d'affaires	85 790 647,24		85 790 647,24	57 105 490,84
%	100,00 %	%	100,00 %	



39
3A
AL

Répartition du chiffre d'affaires



■ Ventes de marchandises ■ Ventes de produits finis □ Production vendue de services

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	615 052,25	461 403,37
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	3 557 635,66	2 410 656,52
TOTAL	4 172 687,91	2 872 059,89

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires de Commissariats aux Comptes s'élève à 69 679 € (HT) au 31/12/2021.

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 282 608,00 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	429 464,14	3 014 495,69
Produits financiers de participations	421 526,47	2 995 168,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	278,85	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	7 658,82	19 327,69
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	146 856,14	1 225 886,33
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	138 155,85	1 216 402,68
Différences négatives de change	8 700,29	9 483,65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	282 608,00	1 788 609,36

BD
3A
12

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	421 526,47
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	421 526,47

Sociétés concernées	Dividendes reçus
NERGECO AUSTRALIA PTY LTD	421 526,47

6.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 221 684,95 € se compose de :

- Produits exceptionnels pour 26 562 086,19 € qui concernent principalement la cession des titres de NERGECO SASU à hauteur de 25 980 026,38 €, l'ajustement du prix de cession des titres de AAES Piétonnes vendus en 2020 pour 510 500,00 € et le solde de divers comptes clients.

- Charges exceptionnelles pour 26 589 672,24 € concernant principalement la valeur nette comptable de 25 980 000,00€ des titres de NERGECO SASU cédés, des frais relatifs aux fermetures des agences en province pour 191 335,00 €, du solde de divers comptes clients et d'un litige prud'homal.

Il s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 562 086,19	9 149 045,02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71 559,81	75 219,72
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 490 526,38	9 073 825,30
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 589 672,24	1 214 050,32
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	331 132,68	214 050,32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 009 268,56	1 000 000,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	221 684,95	7 934 994,70

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles				
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières	25 980 000,00	25 980 000,00	26 490 526,38	510 526,38
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles	197 327,17	29 268,56	0	(29 268,56)
TOTAL	26 177 327,17	26 009 268,56	26 490 526,38	481 257,82

6.6. Impôt sur les bénéfices

La société ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS France S.A.S.U. (anciennement Crawford France Holding S.A.S. et Assa Abloy Entrance Systems France S.A.S.U.) déposera une liasse fiscale à titre individuel pour l'exercice 2021. Cette dernière n'est plus tête de groupe d'intégration fiscale (datant du 1^{er} janvier 1999) depuis la sortie du périmètre de la société Crawford Normstahl SAS qui a été absorbée en 2018.

ASSA Abloy Entrance Systems France S.A.S.U. réalise un bénéfice fiscal pour l'exercice 2021 de 4 033 111 € et paiera son impôt correspondant seule.

6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	4 597	(564)	4 033	1 079	0	1 079	3 518

Exercice 2021		
Bénéfice comptable de l'exercice		3 517 925,09
1. Réintégrations fiscales		6 869 933,11
2. Déductions fiscales		(6 354 747,14)
Détermination du résultat fiscal		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	4 033 111,06	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		0
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		0
RESULTAT FISCAL	4 033 111,06	0

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Ventilation	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)	Résultat net
Résultat avant impôts	5 191 212,23	(594 422,14)	4 596 790,09
Impôts : - au taux de 26,821 % (dont CSB 99)	1 236 386,87	(157 521,87)	1 078 865,00
- sur PVL			
Résultat après impôts	3 954 825,36	(436 900,27)	3 517 925,09

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	Effectif
Cadres	131
Agents de maîtrise, techniciens et employés	267
TOTAL	398

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société SAS ASSA ABLOY Entrance Systems France S.A.S.U., 560 Avenue Marguerite Perey 77127 LIEUSAIN - FRANCE, sont consolidés, par intégration globale, par le groupe ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB :

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB
ROSKILDEVAGEN 1B
20121 MALMO
SWEDEN

7.2.1. Exemption de Consolidation

La société ASSA ABLOY Entrance Systems S.A.S.U., étant elle-même consolidée au sein d'une structure appartenant à la Communauté Européenne, produisant des comptes consolidés conformes à la 7ème Directive, n'établit aucune consolidation pour ses activités françaises.

7.3. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.4. Engagements financiers

7.4.1. Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie	Néant			
Liés aux locations	Néant			
Liés aux prestations de services	Néant			
	0	0	0	0

7.4.2. Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / immobilier / expansion				
Cautions Société Générale	2 467 K€	1 796 K€	671 K€	
	2 467 K€	1 796 K€	671 K€	0

8.1. Engagements sur le personnel

8.1.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les engagements d'Assa Abloy Entrance Systems France en matière de retraites et indemnités assimilées sont calculés annuellement conformément à la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC, en tenant compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évaluation des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Conformément aux préconisations de l'IFRIC (Comité d'interprétation des normes IFRS / IAS) validée par l'IAS Board en juin 2021, AAESF a adopté la modification de la méthode d'évaluation des engagements de retraite.

Cette modification constitue un changement de méthode au sens de l'article 122-2 du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général et l'impact sur les engagements à hauteur de 134.749€ est venu majorer les capitaux propres de AAESF (report à nouveau) à l'ouverture de l'exercice au cours duquel la modification a été adoptée c'est-à-dire au 01/01/2021.

Lors de la fusion simplifiée avec Nergeco l'écart entre la précédente méthode d'évaluation et celle pratiquée chez AAESF a été impacté en capitaux propres en raison du changement de méthode les minorant ainsi d'un montant de 322.371€.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été évalués au 31 décembre 2021 à 2 896 854 €.

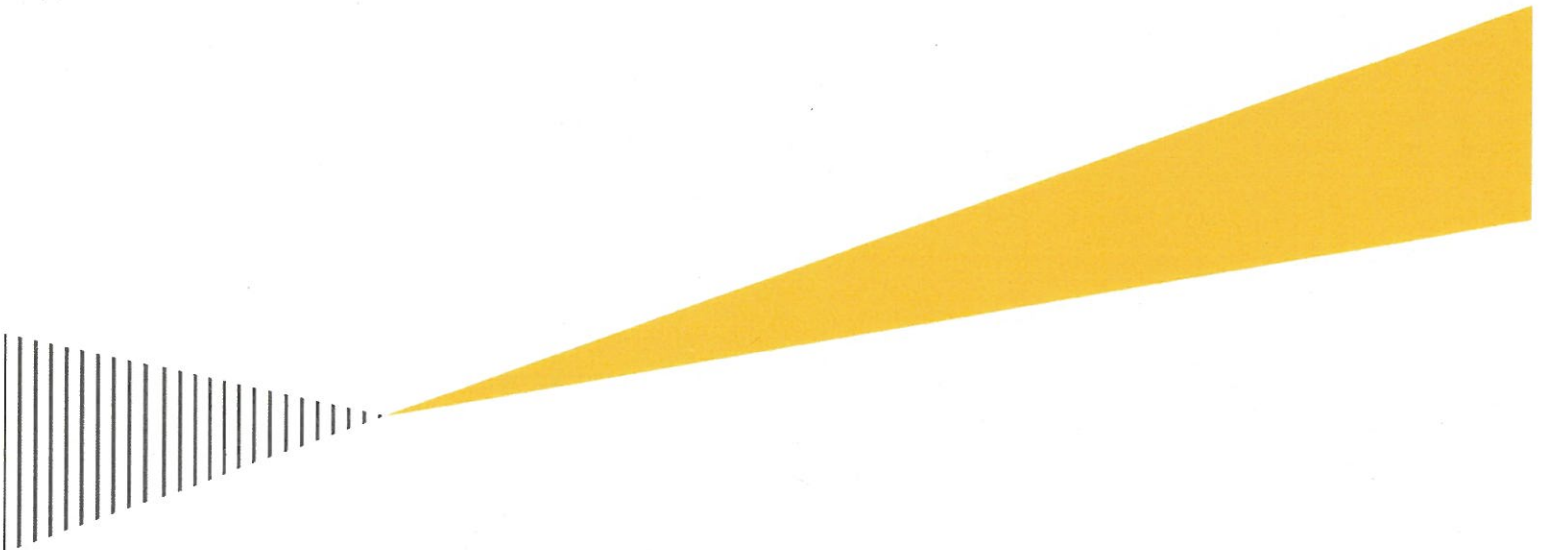
8.1.2. Participation des salariés

Les entreprises de plus de 50 salariés ont l'obligation de constituer une réserve spéciale de participation. Le calcul de la participation est fonction du total des salaires, du montant des capitaux propres, de la valeur ajoutée dégagée et du résultat fiscal.

Selon la formule préconisée par le Code du travail, la réserve spéciale de participation des salariés aux résultats de l'entreprise, distribuable en 2021, s'élève à 551 806€ pour l'exercice 2021. Cette somme a été réintégrée fiscalement sur l'exercice 2021, en revanche, le forfait social de 20% y afférent, comptabilisé (à hauteur de 110 361€) est déduit fiscalement sur l'exercice 2021.

8.1.3. Intéressement des salariés

Au titre de l'exercice 2021, une provision a été constituée à hauteur de 405 797 euros.



ASSA Abloy Entrance Systems France
Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

Ju 13
25
ju



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

ASSA Abloy Entrance Systems France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société ASSA Abloy Entrance Systems France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASSA Abloy Entrance Systems France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile-de-France

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Handwritten signatures and initials in blue ink.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Frédéric Martineau

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS France
COMPTES ANNUELS au 31 Décembre 2021

2021

COMPTES ANNUELS
SAS ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

30 137
DT HC

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	745 684,98	603 934,07	141 750,91	21 888,13
Fonds commercial	5 634 714,80	181 414,33	5 453 300,47	4 287 032,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	125 974,72		125 974,72	
Constructions	2 675 302,57	1 529 820,84	1 145 481,73	
Installations techniques, mat. et outillage	1 524 000,74	1 266 036,55	257 964,19	289 066,50
Autres immobilisations corporelles	3 439 726,93	2 854 170,63	585 556,30	374 175,98
Immobilisations en cours	6 861,47		6 861,47	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	170 000,00		170 000,00	26 030 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	185 903,73		185 903,73	185 973,56
ACTIF IMMOBILISE	14 508 169,94	6 435 376,42	8 072 793,52	31 188 136,17
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 158 657,76		6 158 657,76	4 015 168,17
Avances, acomptes versés sur commandes				110 128,46
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	28 132 064,67	2 220 630,28	25 911 434,39	16 863 313,83
Autres créances	5 765 495,42		5 765 495,42	5 535 178,28
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	211 906,02		211 906,02	202 086,80
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	717 864,97		717 864,97	264 162,25
ACTIF CIRCULANT	40 985 988,84	2 220 630,28	38 765 358,56	26 990 037,79
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	55 494 158,78	8 656 006,70	46 838 152,08	58 178 173,96

36 22
25
AC

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé :)	929 880,00	929 880,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 689 661,47	5 689 661,47
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	92 988,71	92 988,71
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)	10 997,07	10 997,07
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	770 837,65	770 837,65
Report à nouveau	6 774 445,75	1 352 175,34
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 517 925,09	7 193 808,13
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	17 786 735,74	16 040 348,37
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 674 881,61	1 252 675,91
Provisions pour charges	2 896 854,00	2 547 952,00
PROVISIONS	4 571 735,61	3 800 627,91
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 460 866,05	1 965 576,83
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 279 326,94	6 523 829,96
Dettes fiscales et sociales	11 255 458,32	11 843 835,83
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes	1 484 029,42	17 953 176,28
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	50 778,78
DETTES	24 479 680,73	38 337 197,68
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	46 838 152,08	58 178 173,96

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	France	Exercice 2021 Exportation	Total	Exercice 2020
Ventes de marchandises	38 828 971,11		38 828 971,11	20 030 375,96
Production vendue de biens				
Production vendue de services	46 961 676,13		46 961 676,13	37 075 114,88
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	85 790 647,24		85 790 647,24	57 105 490,84
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			3 557 635,66	2 410 656,52
Autres produits			615 052,25	461 403,37
PRODUITS D'EXPLOITATION			89 963 335,15	59 977 550,73
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			41 099 768,22	24 500 229,10
Variation de stock (marchandises)			-2 143 489,59	-2 412 781,55
Achats de matières premières et autres approvisionnements			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			19 051 630,60	13 399 857,13
Impôts, taxes et versements assimilés			1 105 316,56	1 208 244,05
Salaires et traitements			14 447 682,69	12 003 930,42
Charges sociales			8 993 870,74	7 354 984,59
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			455 854,59	368 553,07
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			427 579,77	86 151,27
Dotations aux provisions			989 310,61	1 704 209,53
Autres charges			627 206,73	98 132,98
CHARGES D'EXPLOITATION			85 054 730,92	58 311 510,59
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 908 604,23	1 666 040,14
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			429 464,14	3 014 495,69
Produits financiers de participations			421 526,47	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			278,85	2 995 168,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			7 658,82	19 327,69
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			146 856,14	1 225 886,33
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			138 155,85	1 216 402,68
Différences négatives de change			8 700,29	9 483,65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			282 608,00	1 788 609,36
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			5 191 212,23	3 454 649,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS			26 562 086,19	9 149 045,02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			71 559,81	75 219,72
Produits exceptionnels sur opérations en capital			26 490 526,38	9 073 825,30
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			26 589 672,24	1 214 050,32
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			331 132,68	214 050,32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			26 009 268,56	1 000 000,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			221 684,95	7 934 994,70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			816 107,09	1 561 113,07
Impôts sur les bénéfices			1 078 865,00	2 634 723,00
TOTAL DES PRODUITS			116 954 885,48	72 141 091,44
TOTAL DES CHARGES			113 436 960,39	64 947 283,31
BENEFICE OU PERTE			3 517 925,09	7 193 808,13

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE S.A.S.

560 avenue Marguerite Perey

77 127 LIEUSAIN

ANNEXE AUX COMPTES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

30
36
JC

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

Le groupe ASSA ABLOY a décidé de fusionner les activités de la société NERGECO SASU avec celles de AAESF sur l'exercice 2021. Le rapprochement de ces entités a été opéré par fusion simplifiée, conformément à l'article L236-3 du Code de Commerce.

Dans la perspective de ce rapprochement les 688.487 titres de NERGECO SASU d'une valeur nominale de 5,8098€, détenus à 100% par AAESF à la clôture 2020, ont été préalablement cédés à la société ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB en date du 1er mars 2021.

Ci-dessous le détail des postes apportés à AAESF suite à cette fusion simplifiée :

Postes	Valeur brute	Amortissements / provisions	Valeur nette comptable
Immobilisations incorporelles	1 820 120	-491 792	1 328 327
Immobilisations corporelles	4 035 716	-2 504 666	1 531 050
Immobilisations financières	120 633	0	120 633
Dépôts et cautionnements	11 966		11 966
Stocks	1 843 096	0	1 843 096
Avances et acomptes versées sur commandes	0		0
Créances clients et rattachées	7 537 434	-232 986	7 304 448
Autres créances	773 390		773 390
Disponibilités	217 517		217 517
Charges constatées d'avance	582 883		582 883
Total actifs apporté	16 930 788	-3 229 444	13 713 310

Postes	Valeur
Provision pour garanties	224 765
Provision pour risques et charges	168 000
Provision pour indemnité de fin de carrière	0
Dettes financières	2 609 353
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	517 873
Avances et acomptes versées sur commandes	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 279 812
Dettes sociales	1 402 983
Dettes fiscales	487 739
Produits constatés d'avance	443 180
Total passifs apporté	8 133 703

Actif apporté	13 713 310
Passif apporté	8 133 703
Actif net comptable apporté	5 579 606

Parmi les apports faits par Nergeco SASU à AAESF, ci-dessus détaillés, il y a les titres détenus à 100% de Nergeco Production SASU d'une valeur de 120 000,00€ et ceux de Nergeco Australia PTY LTD à hauteur de 632,97€.

Les titres de Nergeco Australia PTY LTD ont été annulé suite à l'arrêt d'activité et la radiation définitive, le 10/11/2021, de cette entité qui a toutefois versé des dividendes sur l'exercice 2021 à hauteur de 421 526,47€.

En revanche, les dividendes à verser à Assa Abloy Entrance Sytems IDDS AB par Nergeco SASU figurent dans les postes bilanciels apportés lors de la fusion à savoir 2 340 267,12€.

La filiale AAES Piétonnes cédée par AAESF à la société FAAC en date du 31 août 2020 pour un montant de 9 073 025,30 euros a donné lieu à un ajustement de prix de 510 500€ encaissé le 18/02/2021. Les titres de participations ayant été détenus depuis moins de deux ans, cette plus-value est taxable à l'impôt société au taux de droit commun de 26,5% en vigueur en 2021.

1.2. Impacts de la crise sanitaire COVID-19 sur l'exercice

Suite à la pandémie de COVID-19, la société AAESF a été peu impactée dans son activité. Nous ne sommes toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré sur l'exercice 2021. La capacité de l'entité à poursuivre son exploitation n'a pas été remise en cause.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la fusion des activités de la société NERGECO SASU avec celles de AAESF sur l'exercice 2021, l'harmonisation des méthodes et processus se poursuit en 2022. Les tensions géopolitiques impactent très fortement la valeur d'achat du matériel ainsi que les délais d'approvisionnement. La fermeture des agences de province engagée en 2021 se poursuit en 2022. La migration de l'outil de paie Nergeco est prévu sur le deuxième trimestre 2022 (Sage vers Nibelis).

LITIGES :

Dans le cadre de son activité, la société Assa Abloy Entrance Systems France SAS est partie dans des contentieux et litiges faisant l'objet ou non de procédures devant les tribunaux. Ces procédures sont suivies par le service juridique de la société, celui du Groupe Assa Abloy ainsi que par leurs conseils et avocats et donnent lieu à la constatation d'une provision dans les comptes de Assa Abloy Entrance Systems France SAS quand les critères de comptabilisation d'une provision selon les règles comptables françaises sont respectés.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations.

Les règles et méthodes comptables relatives au fonds de commerce issu de la fusion entre Crawford France Holding SAS et Assa Abloy Entrance Systems France SAS sont les suivantes:

- Le montant du fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan de Assa Abloy Entrance Systems France SAS correspond à la valeur comptable des titres de l'absorbée à l'actif du bilan de l'absorbante diminué du montant de la situation nette de l'absorbée à la date d'effet comptable de la fusion ;
- A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition du fonds de commerce est comparée à la valeur d'usage de ce fonds de commerce déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence ;
- La valeur d'usage du fonds de commerce a été justifiée sur la base de prévisions d'activité et de résultats établies selon l'appréciation actuelle des dirigeants sociaux.

3.1.2. Immobilisations corporelles et logiciels

Les immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée probable d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

. Logiciels	: 1/3 ans, linéaire
. Agencements, aménagements divers	: 10 ans, linéaire
. Mobilier	: 10 ans, linéaire
. Matériel de bureau	: 3 ans, linéaire
. Matériel de transport	: 3/5/10 ans, linéaire
. Matériel et outillage	: 3/5/10 ans, linéaire

35 30
34
AC

3.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût historique;

Si cette valeur est inférieure à leur valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour la différence;

La valeur actuelle des participations est déterminée compte tenu de la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, de la rentabilité des filiales, ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix d'achat d'usine. A la clôture, nous évaluons le prix du stock avec le coût historique, en cas de perte de valeur une dépréciation est reconnue. Au 31.12.2021, aucune perte de valeur n'a été identifiée.

3.3. Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4. Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences de change latentes en résultat sont constatées en écarts de conversion active et passive.

3.5. Provisions pour risques

Des provisions sont constatées pour couvrir des risques, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

➤ Provision pour retraites :

Conformément à la recommandation n° 2013-R.02 de l'ANC (constatation des pertes et gains actuariels sur l'année), la société comptabilise une provision pour indemnités de fin de carrière (IFC). Les engagements d'Assa Abloy Entrance Systems France en matière de retraites et indemnités assimilées sont calculés sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date du bilan. Cette estimation, effectuée annuellement conformément à la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC, tient compte notamment

30
30
30

d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évaluation des salaires et d'une actualisation des sommes à verser. Les engagements en matière de pensions et retraites ont été évalués au 31 décembre 2021 à 2 896 854 €.

Les écarts actuariels sont constatés directement dans le résultat de l'exercice.

Les hypothèses sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 1,30 %

Taux d'inflation : 1,90%

Taux d'évolution des salaires : si âge < 55 ans : 2,25%, si âge ≥ 55 ans : 1 %

Age de départ en retraite :

Management : 64

Non-management : 62

Taux de charges sociales : 50.00%

Mortalité : INSEE TD/TV 2014 – 2016

Table de turnover :

Annual rates per age bracket	IDDS	HPDS
16 – 24 years :	13.10%	13.10%
25 – 29 years :	13.10%	13.10%
30 – 34 years :	13.10%	13.10%
35 – 39 years :	13.10%	13.10%
40 – 44 years :	9.10%	9.10%
45 – 49 years :	4.10%	4.10%
50 – 54 years :	4.00%	4.00%
+ 55 years :	- %	- %

Dans le cadre du calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite il a été calculé 5 catégories de salariés :

A1 : Administratifs cadres

A2 : Administratifs non cadres

B1 : Commerciaux, Conducteur de travaux Management cadres

B2 : Commerciaux, Conducteur de travaux, Management non cadres

C2 : Techniciens après ventes non cadres

30
36
AC

Cette année l'IFRIC a imposé aux entreprises un changement de méthode du calcul de l'indemnité pour départ en retraite qui a été impacté en augmentation des capitaux propres à hauteur de 134 749€.

Suite à la fusion avec Nergeco SASU nous avons harmonisé la méthode de calcul de la provision pour Indemnité de départ en retraite, ce qui a donné lieu à un changement de méthode impacté en diminution des capitaux propres pour un montant de 322 371€.

➤ Provision pour garantie clients :

La société garantit certains matériels livrés pour une durée de 1 an. Cette provision est calculée sur la base des taux de retours en garantie observés par familles de produits et des coûts anticipés pour leur traitement. La provision pour garantie clients s'élève à 937 765 € au 31 décembre 2021.

➤ Provision pour pertes à terminaison propres aux chantiers en cours :

Lorsqu'une perte à terminaison sur un contrat est probable, la société comptabilise une provision pour la totalité de la perte estimée.

Au 31 décembre 2021 il n'a été constaté aucune provision de perte à terminaison dans la mesure où la société n'a identifié aucun risque de perte à terminaison à la clôture.

3.6. Reconnaissance du Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour la vente de pièces détachées est reconnu lors du transfert de propriété qui intervient généralement lors de la livraison physique des produits au client.

Pour ce qui concerne l'activité d'installation de portes industrielles, la méthode de reconnaissance du revenu est la méthode à l'achèvement (PCG, art 380-1).

Pour ce qui concerne les ventes de services (maintenance notamment), la société reconnaît son chiffre d'affaires au fur et à mesure des prestations réalisées.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. EVOLUTION DE L'ACTIF IMMOBILISE

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	4 566 394,03	1 827 999,75		13 994,00	6 380 399,78
Total 1 Incorporelles	4 566 394,03	1 827 999,75	0	13 994,00	6 380 399,78
Terrains		125 974,72			125 974,72
Constructions sur sol propre		2 675 302,57			2 675 302,57
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	879 614,06	581 708,95		116 227,42	1 345 095,59
Installations techniques, matériels et outillages	1 195 771,50	350 559,79		22 330,55	1 524 000,74
Matériel de transport	874 975,49	1 000,00			875 975,49
Matériel de bureau et informatique, mobilier	606 529,51	656 901,54		44 775,20	1 218 655,85
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	3 556 890,56	4 391 447,57	0	183 333,17	7 765 004,96
Immobilisations corporelles en cours (1)		10 241,47		3 380,00	6 861,47
Total 3 Encours Corporelles	3 556 890,56	4 401 689,04	0	186 713,17	7 771 866,43
Acomptes					
TOTAL	8 123 284,59	6 229 688,79	0	200 707,17	14 152 266,21

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la société pour les besoins de son activité.

30
36
AK

4.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	76 059,57	382 774,08	13 994,00	444 839,65
Total 1	76 059,57	382 774,08	13 994,00	444 839,65
Terrains				
Constructions		1 529 820,84		1 529 820,84
Installations générales et agencements	646 586,67	607 606,03	90 934,36	1 163 258,34
Installations techniques, matériels et outillages	906 705,00	188 323,01	22 262,11	1 072 765,90
Matériel de transport	856 194,10	8 038,99		864 233,09
Matériel de bureau informatique, mobilier	484 162,31	576 655,68	40 868,14	1 019 949,85
Emballages récupérables et divers				
Total 2	2 893 648,08	2 910 444,55	154 064,61	5 650 028,02
TOTAL	2 969 707,65	3 293 218,63	168 058,61	6 094 867,67

Il est à noter que les variations d'actifs sont relatives à l'opération de fusion absorption de la SASU NERGECO dont les postes sont détaillés plus haut (cf paragraphe I p.8).

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision	Valeur Nette au 31/12/2021
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	26 030 000,00		25 860 000,00	170 000,00		170 000,00
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	185 973,56	202 449,31	202 519,14	185 903,73		185 903,73

4.3. Liste des filiales et participations

Nergeco SASU détenue à 100% par Assa Abloy Entrance Systems IDDS AB a été absorbée par voie de fusion simplifiée en date du 01/06/2021.

Suite à cette fusion, Assa Abloy Entrance Systems France, l'absorbante, détient 100% des titres de Nergeco Production SASU ;

Ainsi que 100% des titres de Nergeco Australia PTY LTD qui a été officiellement radiée le 10 /11/2021.

Flexiforce France SAS est détenue à 100%

Aucune dépréciation n'a été pratiquée sur l'ensemble de ces titres.

Tableau des filiales et participations

Société	Capitaux propres (y compris résultat de l'exercice)	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
NERGECO PRODUCTION SAS	1 030 531	100%	120 000	18 392 895	908 315	482 040
FLEXIFORCE France SAS	50 000	100%	50 000	0	0	0

4.4. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2021
Matières premières			
Marchandises	6 158 657,76		6 158 657,76
Produits finis			
En-cours de production de biens & services			
TOTAL	6 158 657,76	0	6 158 657,76

①
JA
AC

4.5. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe [5.2. Etat des Provisions](#).

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient et sont dépréciés au cas par cas.

4.6. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 34 801 328,79 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	185 903,73	185 903,73	
ACTIF CIRCULANT :	185 903,73	185 903,73	0
Clients	27 760 701,75	27 760 701,75	
Clients douteux	371 362,92	371 362,92	
Personnel et comptes rattachés	65 111,60	65 111,60	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	3 165 769,14	3 165 769,14	
Groupe et associés	2 397 587,11	2 397 587,11	
Débiteurs divers	137 027,57	137 027,57	
Charges constatées d'avance	717 864,97	717 864,97	
TOTAL	34 801 328,79	34 801 328,79	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.7. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	28 132 064,67	2 220 630,28	25 911 434,39	16 863 313,83
Autres créances	5 765 495,42		5 765 495,42	5 535 178,28
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	33 897 560,09	2 220 630,28	31 676 929,81	22 398 492,11

Dont créances rattachées aux entreprises liées et aux participations :

Chiffres exprimés en euros	2021	2020
Clients sociétés affiliées	104 257,13	421 582,25
Autres créances		128 368,89
Prêts et immobilisations financières		
Créances court terme (Cashpool)	2 397 587,11	4 361 243,71
TOTAL	2 501 844,24	4 911 194,85
Charges financières (Cashpool)	119 507,77	216 500,97

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.2.6](#).

Il n'existe pas de transaction significative qui n'aurait pas été conclue à des conditions normales de marché par la société avec des parties liées ou des dirigeants, des membres de leurs familles ou des sociétés qu'ils contrôlent.

4.8. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Effets de commerce	125 674,60	164 373,83
TOTAL	125 674,60	164 373,83

DS 130
36
AC

4.9. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	0	672 752,00
Créances fiscales et sociales		
Débiteurs divers	0	4 879,14
TOTAL	0	677 631,14

Alignement des méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires avec la suppression des provisions pour factures à établir sur le périmètre Nergéco depuis mars 2021.

4.10. Comptes de régularisation

4.10.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 717 864,97 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	717 864,97	264 162,25
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	717 864,97	264 162,25

4.10.2. Ecart de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances	0	Diminution des dettes	0

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2020 :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître un résultat de 7 193 808,13 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Dividendes, à hauteur de 7 000 000,00 €
- le solde au poste « Report à nouveau ».

LIBELLE	AU 01/01/2021	+	-	Net 31/12/2021
Capital	929 880,00			929 880,00
Primes d'émission, de fusion	5 689 661,47			5 689 661,47
Réserve légale	92 988,71			92 988,71
Réserves réglementées	10 997,07			10 997,07
Autres réserves	770 837,65			770 837,65
Report à nouveau	1 352 175,34	12 422 270,41	7 000 000,00	6 774 445,75
Résultat	7 193 808,13	3 517 925,09	7 193 808,13	3 517 925,09
TOTAL	16 040 348,37	15 940 195,50	14 193 808,13	17 786 735,74

Le poste Report à nouveau a été affecté par les éléments suivants :

Solde du Report à nouveau au 01/01/2021	1 352 175,34
Boni de Fusion de NERGECO SASU	5 579 606,28
Impact IFRIC concernant le calcul des Indemnités Retraites	134 749,00
Changement de méthode du calcul des Indemnités Retraites reprises de NERGECO SASU lors de la Fusion	-322 371,00
Extourne des écritures statutaires du bilan de clôture au 31/05/21 de NERGECO SASU	-169 232,00
Annulation de la provision pour crédit d'impôt Recherche NERGECO SASU transféré chez NERGECO Production SASU	5 710,00
Affectation du résultat de l'exercice 2020 de AAESF	7 193 808,13
Variation du Report à Nouveau	12 422 270,41
Affectation du résultat de l'exercice 2020 – Dividendes versés par AAESF	-7 000 000,00
Solde final au 31/12/2021	6 774 445,75

DT 30
34
AC

5.2. Composition du Capital Social

LIBELLE	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice	15 498	60,00
2. Actions émises	0	0
3. Actions annulées	0	0
4. Action composant le capital en fin d'exercice	15 498	60,00

5.3. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.3.1. Provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 547 952,00	487 943,00	139 041,00	2 896 854,00
Provision médaille du Travail				
Provisions pour garantie Clients	540 000,00	397 765,00		937 765,00
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Autres provisions pour risques et charges	712 675,91	944 726,61	920 285,91	737 116,61
TOTAL	3 800 627,91	1 830 434,61	1 059 326,91	4 571 735,61

5.3.2. Provisions pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions sur immos incorporelles	181 414,33	159 094,42		340 508,75
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	181 414,33	159 094,42	0	340 508,75

5.3.3. Provision amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Amortissements dérogatoires	0			0
TOTAL	0	0	0	0

5.3.4. Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Matières premières	0			0
Produits finis				
Marchandises	0			0
TOTAL	0	0	0	0

5.3.5. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Poste : Clients douteux	1 729 375,79	659 698,91	168 444,42	2 220 630,28
Poste : Autres créances				
TOTAL	1 729 375,79	659 698,91	168 444,42	2 220 630,28

37
JL
AL

5.4. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 279 326,94	9 279 326,94		
Personnel et comptes rattachés	2 674 602,31	2 674 602,31		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 599 286,41	2 599 286,41		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 582 461,63	5 582 461,63		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	399 107,97	399 107,97		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 484 029,42	1 484 029,42		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 018 814,68	22 018 814,68	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.5. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 279 326,94	6 523 829,56
Autres dettes	1 484 029,42	17 953 176,28
Valeurs nettes comptables	10 763 356,36	24 477 005,84

Dont dettes rattachées aux entreprises liées et aux participations :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fournisseurs sociétés affiliées	3 671 748,85	4 098 365,27
Autres dettes	0	0
Dettes court terme (Cashpool)	1 484 029,42	17 953 176,28
Valeurs nettes comptables	5 155 778,27	22 051 541,55

5.6. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 113 935,61	3 066 435,88
Dettes fiscales et sociales	3 394 832,31	3 679 618,62
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	172 963,00	213 844,06
Clients situations facturées	2 287 903,05	1 751 732,77
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	50 778,78
DETTES	8 969 633,97	8 762 410,11

DF
3u
AZ

5.7. Comptes de régularisation

5.7.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

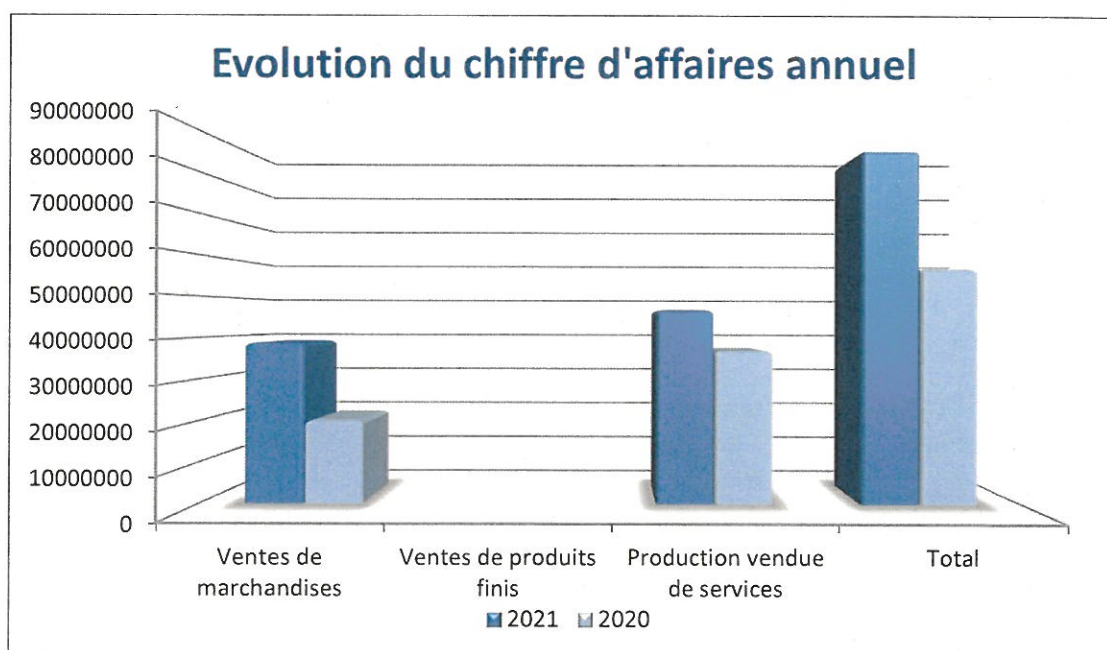
Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits d'exploitation	0	50 778,78
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	0	50 778,78

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

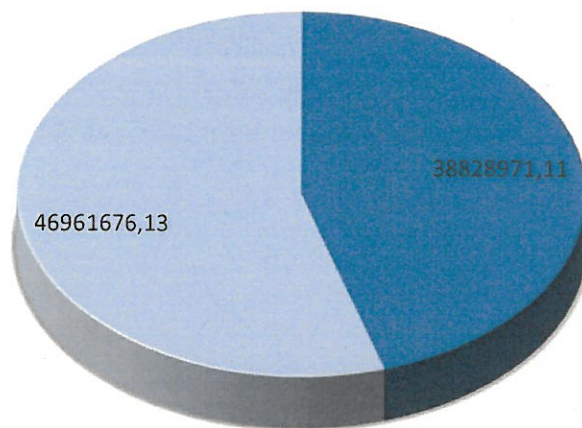
Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total	Exercice 2020 Total
Ventes de marchandises	38 828 971,11		38 828 971,11	20 030 375,96
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	46 961 676,13		46 961 676,13	37 075 114,88
Chiffre d'affaires	85 790 647,24		85 790 647,24	57 105 490,84
%	100,00 %	%	100,00 %	



30
25
34
AL

Répartition du chiffre d'affaires



■ Ventes de marchandises ■ Ventes de produits finis ■ Production vendue de services

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	615 052,25	461 403,37
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	3 557 635,66	2 410 656,52
TOTAL	4 172 687,91	2 872 059,89

6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires de Commissariats aux Comptes s'élève à 69 679 € (HT) au 31/12/2021.

6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 282 608,00 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	429 464,14	3 014 495,69
Produits financiers de participations	421 526,47	2 995 168,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	278,85	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	7 658,82	19 327,69
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	146 856,14	1 225 886,33
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	138 155,85	1 216 402,68
Différences négatives de change	8 700,29	9 483,65
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	282 608,00	1 788 609,36

SD
SK
AC

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	421 526,47
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	421 526,47

Sociétés concernées	Dividendes reçus
NERGECO AUSTRALIA PTY LTD	421 526,47

6.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 221 684,95 € se compose de :

- Produits exceptionnels pour 26 562 086,19 € qui concernent principalement la cession des titres de NERGECO SASU à hauteur de 25 980 026,38 €, l'ajustement du prix de cession des titres de AAES Piétonnes vendus en 2020 pour 510 500,00 € et le solde de divers comptes clients.

- Charges exceptionnelles pour 26 589 672,24 € concernant principalement la valeur nette comptable de 25 980 000,00€ des titres de NERGECO SASU cédés, des frais relatifs aux fermetures des agences en province pour 191 335,00 €, du solde de divers comptes clients et d'un litige prud'homal.

Il s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 562 086,19	9 149 045,02
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71 559,81	75 219,72
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 490 526,38	9 073 825,30
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 589 672,24	1 214 050,32
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	331 132,68	214 050,32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 009 268,56	1 000 000,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	221 684,95	7 934 994,70

Les charges et les produits des éléments d'actif cédés s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Valeur brute	Valeur Nette Comptable	Prix de Cession	Résultat de cession
Ventes d'immobilisations corporelles				
Ventes d'immobilisations incorporelles				
Ventes d'immobilisations financières	25 980 000,00	25 980 000,00	26 490 526,38	510 526,38
Mises au rebut Immobilisations incorporelles				
Mises au rebut Immobilisations corporelles	197 327,17	29 268,56	0	(29 268,56)
TOTAL	26 177 327,17	26 009 268,56	26 490 526,38	481 257,82

6.6. Impôt sur les bénéfices

La société ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS France S.A.S.U. (anciennement Crawford France Holding S.A.S. et Assa Abloy Entrance Systems France S.A.S.U.) déposera une liasse fiscale à titre individuel pour l'exercice 2021. Cette dernière n'est plus tête de groupe d'intégration fiscale (datant du 1^{er} janvier 1999) depuis la sortie du périmètre de la société Crawford Normstahl SAS qui a été absorbée en 2018.

ASSA Abloy Entrance Systems France S.A.S.U. réalise un bénéfice fiscal pour l'exercice 2021 de 4 033 111 € et paiera son impôt correspondant seule.

6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report déficitaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
TOTAL	4 597	(564)	4 033	1 079	0	1 079	3 518

Exercice 2021		
Bénéfice comptable de l'exercice		3 517 925,09
1. Réintégrations fiscales		6 869 933,11
2. Déductions fiscales		(6 354 747,14)
Détermination du résultat fiscal		
	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	4 033 111,06	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		0
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		0
RESULTAT FISCAL	4 033 111,06	0

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

Ventilation	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)	Résultat net
Résultat avant impôts	5 191 212,23	(594 422,14)	4 596 790,09
Impôts : - au taux de 26,821 % (dont CSB 99)	1 236 386,87	(157 521,87)	1 078 865,00
- sur PVL			
Résultat après impôts	3 954 825,36	(436 900,27)	3 517 925,09

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	Effectif
Cadres	131
Agents de maîtrise, techniciens et employés	267
TOTAL	398

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société SAS ASSA ABLOY Entrance Systems France S.A.S.U., 560 Avenue Marguerite Perey 77127 LIEUSAIN - FRANCE, sont consolidés, par intégration globale, par le groupe ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB :

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB
ROSKILDEVAGEN 1B
20121 MALMO
SWEDEN

7.2.1. Exemption de Consolidation

La société ASSA ABLOY Entrance Systems S.A.S.U., étant elle-même consolidée au sein d'une structure appartenant à la Communauté Européenne, produisant des comptes consolidés conformes à la 7ème Directive, n'établit aucune consolidation pour ses activités françaises.

7.3. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

7.4. Engagements financiers

7.4.1. Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie	Néant			
Liés aux locations	Néant			
Liés aux prestations de services	Néant			
	0	0	0	0

7.4.2. Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / immobilier/ expansion				
Caution Société Générale	2 467 K€	1 796 K€	671 K€	
	2 467 K€	1 796 K€	671 K€	0

DD
06
34
AC

8.1. Engagements sur le personnel

8.1.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Les engagements d'Assa Abloy Entrance Systems France en matière de retraites et indemnités assimilées sont calculés annuellement conformément à la recommandation n°2013-R.02 de l'ANC, en tenant compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évaluation des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Conformément aux préconisations de l'IFRIC (Comité d'interprétation des normes IFRS / IAS) validée par l'IAS Board en juin 2021, AAESF a adopté la modification de la méthode d'évaluation des engagements de retraite.

Cette modification constitue un changement de méthode au sens de l'article 122-2 du règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général et l'impact sur les engagements à hauteur de 134.749€ est venu majorer les capitaux propres de AAESF (report à nouveau) à l'ouverture de l'exercice au cours duquel la modification a été adoptée c'est-à-dire au 01/01/2021.

Lors de la fusion simplifiée avec Nergeco l'écart entre la précédente méthode d'évaluation et celle pratiquée chez AAESF a été impacté en capitaux propres en raison du changement de méthode les minorant ainsi d'un montant de 322.371€.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite ont été évalués au 31 décembre 2021 à 2 896 854 €.

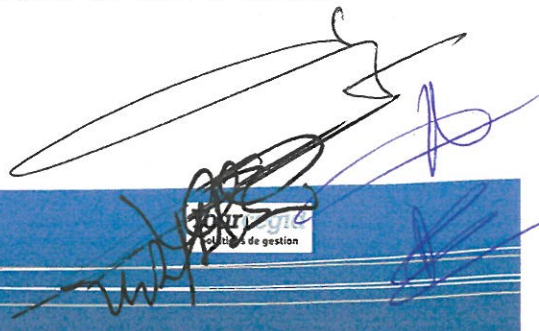
8.1.2. Participation des salariés

Les entreprises de plus de 50 salariés ont l'obligation de constituer une réserve spéciale de participation. Le calcul de la participation est fonction du total des salaires, du montant des capitaux propres, de la valeur ajoutée dégagée et du résultat fiscal.

Selon la formule préconisée par le Code du travail, la réserve spéciale de participation des salariés aux résultats de l'entreprise, distribuable en 2021, s'élève à 551 806€ pour l'exercice 2021. Cette somme a été réintégrée fiscalement sur l'exercice 2021, en revanche, le forfait social de 20% y afférent, comptabilisé (à hauteur de 110 361€) est déduit fiscalement sur l'exercice 2021.

8.1.3. Intéressement des salariés

Au titre de l'exercice 2021, une provision a été constituée à hauteur de 405 797 euros.



Signature
Direction de gestion

ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 929.880 euros
Siège social : 560 Avenue Marguerite Perey – 77127 LIEUSAIN
722 019 734 RCS Melun

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 16 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le jeudi seize juin, à 14 heures,

La société ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS IDDS AB, Associée unique de la Société,
représentée par Monsieur Lars YNNER, son Président,

après avoir constaté que :

- le cabinet ERNST & YOUNG, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est présent ;
- Monsieur Benoît DESLANDES préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

I. – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis par le Président.

II. – A PRIS LES DECISIONS SE RAPPORTANT A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement des mandats des deux Directeurs Généraux ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

56

32
12

L'Associé unique, connaissance prise du rapport général du Commissaire aux comptes, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3.517.925 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé unique constate que le montant des dépenses non déductibles au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève pour l'exercice clos à 220.247 euros, et ont donné lieu à réintégration fiscale et par conséquent à une imposition correspondante.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président, pour l'exercice clos au 31 décembre 2021, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Associé unique donne également quitus entier et sans réserve au Commissaire aux comptes de l'exécution de sa mission pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 3.517.925 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	3.517.925 €
Report à nouveau :	1.545.983 €
Report à nouveau lié aux écritures de fusion de Nergco SASU	5.228.462 €
Bénéfice distribuable :	10.292.671 €
Distribution d'un dividende à hauteur de :	7.000.000 €

Prélevé de la façon suivante :

Sur le Bénéfice de l'exercice à hauteur de :	3.517.925 €
Nouveau Report à nouveau après affectation :	3.292.370 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, l'Associé unique constate que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices, sont les suivants :

- Pour l'exercice social clos le 31 décembre 2020, le 27 juillet 2021 un dividende de 7.000.000 euros, soit un dividende par action de 451,67 euros prélevé sur le Bénéfice distribuable et le Report à nouveau ;
- Pour l'exercice social clos le 31 décembre 2019, le 24 juillet 2020 un dividende de 7.250.000 euros, soit un dividende par action de 467,80 euros prélevé sur le Bénéfice distribuable et le Report à nouveau ;

311

32

85

AL

- Pour l'exercice social clos le 31 décembre 2018, le 24 juillet 2019 un dividende de 5.500.000 euros, soit un dividende par action de 354,88 euros prélevé sur le Bénéfice distribuable et le Report à nouveau ;

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, constate que les mandats de Directeurs Généraux de Madame Marina LINDHOLM et Monsieur Lars YNNER arrivent à expiration et décide de les renouveler pour une durée d'un an, expirant à l'issue des Décisions d'Associé unique prises en 2023 et statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées dans le présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président.

31

Le Président

